



Strasbourg, 13 novembre 2025

T-PVS(2025)22

CONVENTION RELATIVE À LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

Comité permanent
45^e réunion

Réunion extraordinaire du Bureau

20 octobre 2025
(en ligne)

- RAPPORT DE RÉUNION -

*Document établi par
le Secrétariat de la Convention de Berne*

Après vérification, il est confirmé que le quorum est atteint. Le Président ouvre la réunion et invite le Bureau à adopter l'ordre du jour, qui est approuvé sans modifications.

Décision : L'ordre du jour de la réunion est adopté (voir l'annexe I).

1. FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA CONVENTION DE BERNE

1.1 Projet de Règlement intérieur

[T-PVS/Inf(2025)35eRev – Règlement intérieur du Comité permanent de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe V2 – Projet de Règlement intérieur révisé].

Le Secrétariat présente la version révisée du Règlement intérieur, article par article. Les dernières modifications tiennent compte des discussions de la réunion d'automne du Bureau, qui s'est tenue à Strasbourg du 16 au 18 septembre 2025. Les membres du Bureau font part de leurs commentaires sur le texte et formulent des propositions d'amélioration.

Décision : Les membres du Bureau se félicitent de la nouvelle structure du document et conviennent que les travaux en cours seront présentés au Comité permanent lors de sa 45^e réunion, uniquement pour information sur les principaux changements proposés au Règlement intérieur et non, à ce stade, comme exercice de rédaction. Le Bureau reprendra les discussions à sa réunion de printemps, en vue de communiquer la version révisée aux Parties contractantes au milieu de l'année 2026 et de la soumettre pour adoption lors de la 46^e réunion du Comité permanent, qui aura lieu plus tard dans l'année.

2. 45^E RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

2.1 Programme d'activités et Budget 2026

[T-PVS(2025)12 – Avant-projet de Programme d'activités et Budget pour 2026]

Le Secrétariat présente la version actualisée du projet de Programme d'activités et Budget pour 2026, en mettant l'accent en particulier sur les sections qui ont été encore améliorées à la suite de la réunion de septembre du Bureau. Le Secrétariat informe le Bureau que l'adoption du Budget est encore en discussion et que la dotation finale déterminera dans quelle mesure le Programme d'activités pourra être mis en œuvre.

Le Bureau note que des ajustements peuvent être nécessaires une fois le Budget définitif approuvé. Le Secrétariat rappelle que le Comité des Ministres prendra une décision sur le Budget global en temps voulu, très probablement en novembre. Différents scénarios budgétaires sont actuellement à l'étude et les résultats seront confirmés lors de la réunion du Comité permanent en décembre.

Le Bureau discute des incidences possibles des contraintes budgétaires sur les activités prévues et note que certaines activités surlignées en jaune dans le projet de Programme d'activités et Budget 2026 pourraient être reportées en raison de ressources limitées à disposition.

Le Bureau convient que 2026 pourrait servir d'année préparatoire pour certaines activités moins prioritaires, ce qui permettrait de poursuivre la coordination et la planification avec les présidents des groupes d'experts concernés en vue de 2027.

Décision : Les membres du Bureau conviennent de soumettre le projet de Programme d'activités et Budget 2026 au Comité permanent pour approbation.

3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET BUDGET 2025

3.1 Étude sur les grands carnivores – version révisée (octobre 2025) des Bonnes pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe en ce qui concerne les mesures de gestion létales et non létales

[T-PVS/Inf(2025)19rev – Bonnes pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe en ce qui concerne les mesures de gestion létales et non létales]

Le Secrétariat présente la version révisée de l'étude sur les grands carnivores. Il est noté que le document reste largement inchangé par rapport à la version précédente examinée avec le Bureau en septembre, la principale modification étant une actualisation du titre à la suite des suggestions faites par le Groupe d'experts sur les grands carnivores.

Décision : Les membres du Bureau conviennent de soumettre les Bonnes pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe en ce qui concerne les mesures de gestion létales et non létales au Comité permanent pour information et diffusion ultérieure. L'envoi de courriers aux Parties contractantes et la publication de messages sur les réseaux sociaux pourraient accroître la visibilité de l'étude.

3.2 Étude sur les oiseaux – version révisée (octobre 2025) du Guide de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux dans le développement des énergies renouvelables

[T-PVS/Inf(2025)45rev – Guide de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux dans le développement des énergies renouvelables]

Le Secrétariat informe le Bureau des révisions supplémentaires de l'étude sur les oiseaux. Le document est actuellement examiné par BirdLife International et d'autres modifications seront apportées avant de le soumettre au Comité permanent. En raison de contraintes de temps et de ressources, la version française pourrait ne pas être disponible au moment de la soumission du document. Toutefois, un résumé en français décrivant les principaux éléments pourrait être fourni.

Décision : Les membres du Bureau conviennent de soumettre le Guide de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux dans le développement des énergies renouvelables au Comité permanent pour information et diffusion ultérieure. L'envoi de courriers aux Parties contractantes et la publication de messages sur les réseaux sociaux pourraient accroître la visibilité de cette étude. Le Bureau reconnaît l'importance du Guide en tant qu'outil pratique pour les Parties contractantes.

3.3 Projet de mandat du Groupe de travail chargé d'étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne

[T-PVS/Inf(2025)41 – Projet de mandat du Groupe de travail chargé d'étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne]

Le Secrétariat présente le projet de mandat du Groupe de travail chargé d'étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne. De plus, il informe le Bureau qu'il étudie la possibilité de collaborer avec l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur cette question. Le Bureau note que le mandat actuel du Groupe prend fin en 2025 et qu'une prolongation nécessiterait un nouveau mandat.

Décision : Les membres du Bureau demandent au Secrétariat de communiquer le projet de mandat du Groupe de travail chargé d'étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne aux membres du Groupe actuel et de soumettre la version adoptée par le Groupe lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

3.4 Projet de mandat du Groupe de travail sur l'étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne

[T-PVS/Inf(2025)42 – Projet de mandat du Groupe de travail sur l'étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne].

Le Secrétariat présente le projet de mandat du Groupe de travail sur l'étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne. Le Bureau convient que le Groupe de travail sera mandaté pour un an et fera rapport au Comité permanent, qui pourra fournir des commentaires et des orientations concernant ses travaux.

Décision : Les membres du Bureau demandent au Secrétariat de communiquer le projet de mandat du Groupe de travail sur l'étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne aux membres du Groupe actuel et de soumettre la version adoptée par le Groupe lors de la prochaine réunion du Comité permanent.

3.5 Projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports

[T-PVS(2025)21 – Projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports]

Le Secrétariat présente le projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports et informe le Bureau qu'une réunion du Groupe a lieu le 19 novembre à Copenhague, suivie d'une formation sur l'établissement des rapports.

Décision : Les membres du Bureau demandent au Secrétariat de communiquer le projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports aux membres du Groupe actuel pour que la question soit traitée lors de la réunion de Copenhague et de soumettre la version adoptée par le Groupe à la prochaine réunion du Comité permanent.

4. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est soulevée.

Annexe I – projet d’ordre du jour

1. FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA CONVENTION DE BERNE

1.1 Projet de règlement intérieur

[T-PVS/Inf(2025)35eRev – Règlement intérieur du Comité permanent de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l’Europe V2 – Projet de Règlement intérieur révisé].

2. 45^E RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT

2.1 Programme d’activités et Budget 2026

[T-PVS(2025)12 – Avant-projet de Programme d’activités et Budget pour 2026]

3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’ACTIVITÉS ET BUDGET 2025

3.1 Étude sur les grands carnivores – version révisée (octobre 2025) des Bonnes pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe en ce qui concerne les mesures de gestion létales et non létales

[T-PVS/Inf(2025)19rev – Bonnes pratiques pour la gestion des grands carnivores en Europe en ce qui concerne les mesures de gestion létales et non létales]

3.2 Étude sur les oiseaux – version révisée (octobre 2025) du Guide de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux dans le développement des énergies renouvelables

[T-PVS/Inf(2025)45rev – Guide de bonnes pratiques pour la conservation des oiseaux dans le développement des énergies renouvelables]

3.3 Projet de mandat du Groupe de travail chargé d’étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne

[T-PVS/Inf(2025)41 – Projet de mandat du Groupe de travail chargé d’étudier les mécanismes visant à orienter les amendements aux annexes de la Convention de Berne]

3.4 Projet de mandat du Groupe de travail sur l’étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne

[T-PVS/Inf(2025)42 – Projet de mandat du Groupe de travail sur l’étude des possibilités de financement durable pour la Convention de Berne]

3.5 Projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports

[T-PVS(2025)21 – Projet de mandat du Groupe de travail sur les rapports]

4. QUESTIONS DIVERSES

Annexe II – Liste des participants

PRÉSIDENT

M. Carl AMIRGULASHVILI, chef du Service de la biodiversité et des politiques forestières, ministère de l'Environnement et de l'Agriculture, Géorgie

MEMBRES DU BUREAU

Mme Merike LINNAMÄGI, conseillère, Service de la conservation de la biodiversité, ministère du Climat, Estonie

M. Burak TATAR, spécialiste principal, Direction générale de la conservation de la nature et des parcs nationaux, Service de la gestion de la faune et de la flore sauvages, ministère de l'Agriculture et des Forêts, Türkiye

SECRÉTARIAT

Conseil de l'Europe/Direction des droits sociaux, de la santé et de l'environnement

Mme Grazia Alessandra SIINO, secrétaire de la Convention de Berne

M. Mikaël POUTIERS, co-secrétaire du Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement (GME)

Mme Marta MEḌLIŃSKA, responsable de projet

M. Mark BARLOW, assistant administratif

Mme Lilas HEULLANT, assistante administrative

Mme Iris DELATTRE, stagiaire